

PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°3

Lundi 26 Janvier 2026

A la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg en Bresse

Présent.e.s : Cynthia GUYENNOT, Sylvie BOULLY, Carlos ANTUNES, Stéphane COLBAUX, Gilberto FRANCO, Patricia FRANCO, Christian GARCIA, Gauthier BRUN, Élise DESPREZ-POCHON (visio)

Excusé.e.s : Rayen CHAPPAZ, Magali DREYER, Maud QUILLON, Tanguy BREDY, Gérald BOUSSARD et Xavier HIDEUX ,

Animatrice : Sylvie BOULLY

Secrétaire de séance : Cynthia GUYENNOT & Sylvie BOULLY

Ordre du Jour

3.0 Approbation du PV N°2 du 24 Novembre 2025

3.1 INFORMATIONS :

- **Bilan et suivi des actions :** AGN, Vœux maire Nantua, CDOS (subventions2026 , NAS, SMH...), GT
Charte de l'encadrant du CODEP01.

- **Actualités :** Réactivation de la commission souterraine (**Résolution N°1**)

3.2 COMMUNICATION :

- **Secrétariat :** MAJ clubs...

- **Clubs :** Groupe présidents sur VPDIVE, CSO (plongée sous glace & Bureau)

- **Mise à jour :** des activités sur VPDIVE, **Règlement Intérieur (Résolution N°2)**

3.3 STRATEGIE.

- **40ème anniversaire du CODEP01:** bilan des actions du GT , validation du programme (**Résolution N°3**), modalités de mise en œuvre (**Résolution N°4**)

- **Aide au fonctionnement des CODEPs :** campagne AURA & ANS 2026.

- **Partenariats CMUT (Résolution N°5)**

3.4 FONCTIONNEMENT :

- **Gestion financière :** bilan des actions et résultats depuis le 24 novembre.

- **CR des commissions :** Photo vidéo....

3.5 Questions diverses

- **Prise en charge financière des formateurs bio (Résolution N°6)**

- **Amélioration de la constitution du dossier de subvention CDOS (Résolution N°7)**

- **Achat d'ouvrages bio pour la CDEBS01 (Résolution N°8)**

Début de la réunion à 19h15

Sylvie accueille Gauthier BRUN, PS2, qui se propose de réactiver la commission souterraine, soutenu par Benoît PHILIPPS, président de la Commission Souterraine AURA. Les membres présents lui souhaitent la bienvenue au sein du Comité Directeur. Un tour de table a permis de situer auprès de Gauthier chaque membre présent et leur rôle au sein du Comité Directeur

Sylvie évoque le deuil qui touche Xavier et Gérald ; les membres du CODIR leur présentent leurs sincères condoléances ; leurs pensées les accompagnent dans l'épreuve douloureuse qu'ils traversent.

3.0 Approbation du PV N°2 du 24 Novembre 2025

Approbation par les membres présents le 24 novembre.

3.1 INFORMATIONS

○ Bilan et suivi des actions réalisées

○ L'AGN à Annecy a débuté avec des débats de sujets transversaux

- La vie des clubs et des OD avec 4 thèmes : juridique, administratif, activité, formation dont le 1^{er} juridique, centré sur les conflits du club a fait impression. Notamment, pour exclure un membre pour faute grave, il a été rappelé l'importance de bien rédiger ses statuts et RI.
- Apnée et bien-être (en invité Jean Marc Barr l'acteur mythique du Grand Bleu).
- Immersion Navire récif artificiel (conférence d'un juriste expert en droit maritime).

Un spectacle de danse « la Grande Bleue » de l'association « La bulle chorégraphique » a animé la soirée de gala appréciée par tous les participants. Sylvie a pris contact avec le chorégraphe pour les 40 ans du CODEP01.

○ **Vœux du maire de Nantua.** Sylvie a été invitée par Olivier Robin et le maire. Une rétrospective 2025 des actions de Nantua a été fort appréciée malgré le peu de visibilité des plongeurs sur la journée écocitoyenne.

Bien que Patricia et les membres du SEHVO aient été récompensés pour leur action auprès de 13 jeunes d'Oyonnax sur un projet « plongée N1, nature et environnement », elle déplore globalement le manque de valorisation des acteurs bénévoles de la plongée.

Sylvie se propose d'aborder cet aspect lors de la prochaine réunion d'organisation de la JEC à la mairie de Nantua.

○ **Natur" Ain Sport : Une réunion de projet s'est tenue le 16 Janvier 2026** à la Mairie de Nantua avec Olivier Robin, Délégué à l'environnement, Sylvain Bouttier, responsable de NAS, Vinne Nienhuds, vice-président du CDOS et Sylvie Bouilly pour étudier la faisabilité de la 15^{ème} édition de NAS sur le site de Nantua. Au regard des actions déjà planifiées sur septembre 2026, seul le 13/09/2026 était disponible ; elle reste cependant en attente d'une réponse définitive après la fin des municipales.

○ **CDOS : Une soirée « Commission Médicale et Handicaps »** va être reconduite sur la santé des sportifs en novembre 2026.

○ **Campagne de subvention CDOS :** le dossier a été bouclé dans les temps avec le concours de tous les président.e.s de commission et organisateur.rice.s d'action, Rayen pour le dossier numérique et Cynthia pour le dossier papier . Un gros travail collectif des membres du CODIR. Bravo et remerciements à toutes et tous.

○ **Charte de l'encadrant du CODEP01 :** Sylvie sollicite un porteur de projet : **Stéphane** se propose pour prévoir le calendrier des rencontres avec **Sylvie, Cynthia et Gérald.**

Ψ Actualités :

○ Réactivation de la commission souterraine du CODEP01

Comme évoqué en début de réunion, Gauthier Brun nous a rejoint sur cette commission. Nous allons pouvoir relancer les plongées de découverte et de compagnonnage sous la tutelle du Président de la Commission Régionale de la Plongée Souterraine, Benoit Philipps.

<i>Résolution n° 1 : Réactivation de la commission souterraine avec la candidature de Gauthier BRUN</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Les dates de sorties prévues sur le calendrier du CODEP01 seront vérifiées.

A revoir la convention de dépôt de matériel nécessaire pour les actions.

Proposer une présentation de l'activité souterraine et du projet d'actions (réunion du 4/03)

- **Changement de bureau au CSO** : après la démission de Cécile Bozonnet. Aurélie Pigeon présidente adjointe a pris l'intérim dans l'attente de l'AG électorale prévue en mars. Le calendrier des plongées sous glace du CSO a été diffusé.

3.2 COMMUNICATION :

- **CLUBS** : Sylvie a mis à jour et créé un groupe « Présidents » sur le site de VP DIVE. A ce jour, il manque à l'appel, 3 présidents de club : le CERN, Aquafun et AAA.
- **Diffusion des actualités sur Facebook** : Sylvie souhaiterait être relayée et appelle à volontariat pour que les membres du CODIR et responsables d'activités partagent également leurs informations sur ce site.
- **Cyber attaque** : l'information a été relayée sur Facebook
- **Règles de fonctionnement du CODIR oubliées dans le nouveau RI**

Résolution n° 2 : Une relecture du Règlement Intérieur sera faite par Sylvie et Patricia pour réintégrer les règles de fonctionnement du CODIR oubliées lors du dernier retoilettage des statuts et RI (version Fédé)

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

4.1 STRATEGIE :

Ψ 40 ans du CODEP :

- **Invitations envoyées par Sylvie :**

A la suite de la réalisation de l'affiche des 40 ans, mise en forme par Cécile Bozonnet, les invitations ont pu être envoyées sur la période du 2 au 22 janvier 2026.

- **Aux membres des CODIRS précédents** : présidents, secrétaires, trésoriers, présidents de commissions.
- **Aux présidents de clubs, Président et Président adjoint de la Fédé, Fred Di Méglio et Bernard Schittly, Président Renaud Helstoffer et membres du Comité et commissions AURA, encadrants & secrétaires des clubs, réseaux CDEBS et Secourisme AURA.**
- **A Franck Rignon, Président du CDOS et Sylvain Bouttier, responsable de NAS**
- **A Hélène Cédileau, Vice-Présidente déléguée aux RH et Sports et Jean Deguerry, Président du Conseil Départemental de l'Ain**
- **A Jean-Pascal Thomasset, Maire de Nantua et Olivier Robin, Délégué à l'environnement**
- Sylvie a contacté Chantal Bertrand pour prévoir ses interventions (Présidente du CODEP de 2014 à 2017 et Présidente de la CTD de 2007 à 2014) ainsi qu'Alain (de 2014 à 2017).
- Carlos nous informe qu'il ne souhaite pas participer à l'événement.
- **Reste encore à contacter : les présidents de CODEP d'AURA, David Pommier,**
- **CR de la réunion N°5 du GT sur les 40 ans du 19 Janvier 2026 par Cynthia**

- **Projet radio B** : à la suite des informations données par Christian, 50 euros / semaine de publicité pour le choix de 2 semaines de diffusion (mars & mi-avril), les membres présents débattent sur la pertinence de diffuser sur une Radio Locale non ciblée « plongée ». La proposition validée en GT est ainsi réfutée après débat.

Gauthier se charge de voir avec l'amicale des pompiers pour partager les informations sur l'événement

- **Les activités d'animation :**

- => **Spectacle « la Grande Bleue »** d'une association de jeunes danseurs « la Bulle Chorégraphique » 30 min, obligation de les placer le matin car nécessité de calage du spectacle à 8h30.
- => **Océan Académy** : 45 min d'intervention ludique avec questions => identification des sons d'animaux marins, blind test à l'aveugle et intervention sur la pollution sonore. A placer après le repas pour dynamiser l'auditoire.
- => **Stands dans l'enceinte de l'espace Malraux** : Océan Académy, Dive Lyon et le Crédit mutuel
- => **Décoration de la salle Malraux** avec une association locale d'art décoration.

- **La méthode d'animation :**

Définition et Rôles des animateurs en poste actuellement :

- **Définition des Animateurs** : Présidente, secrétaire, trésorière, responsables de commissions

- **Rôles** : Sylvie a déjà demandé à chaque ancien responsable du CODEP01 de réaliser un diaporama avec les évènements « clés » de leur mandat pour fin février

A charge de chaque membre du CODIR responsable de gérer son domaine d'activité :

- o **Assurer le suivi des intervenants.** ex : CTD01 : Pierre D, Pierre Yves C., Chantal et Alain B
- o **Colliger les différents supports => 1 diaporama de photos + infos clés => attention au temps !**
- o Transmettre le support colligé pour le CODIR N° 5 du 2 Avril 2026.
- o **Animer le jour « J » en introduisant vos intervenants et le diaporama de présentation.**

Résolution n°3 : Validation des activités et méthode d'animation de chaque membre du CODIR

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

o **Le programme :**

- o 9h : Accueil convivial
- o 9h30 : Accueil de la présidente
- o 9h45 : Spectacle « La Grande Bleue » de La Bulle Chorégraphique
- o 10h15 : Histoire du CODEP01 FFEISSM
- o 11h15 : Discours des invités
- o 12h : Vin d'honneur
- o 12h30 : Buffet
- o 14h : « Saurez-vous écouter le monde du silence ? » Océan Académy
- o 14h45 : Histoire des commissions du CODEP01 FFEISSM
- o 16h30 : Clôture de la journée

Résolution n° 4 : Validation du programme remanié en séance

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Ψ **Aide au fonctionnement des CODEPs** : campagne AURA & ANS 2026.
En attente de diffusion de la procédure.

Ψ Partenariat CODEP01 / CMUT :

Gratuité Goodies, nappes, verres, sac, calpin... contrepartie valoriser le CMUT.

<i>Résolution n° 5 : Validation du partenariat avec le crédit mutuel ?</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

4.2 FONCTIONNEMENT :

Ψ Gestion financière : Cynthia nous présente les comptes au 26/01/2026

BILAN FINANCIER AU 26/01/2026	
SOLDE EN BANQUE	9 619,89 €
RECETTES	
Annif CODEP01	20,00 €
Conférence Vincent Marran	15,00 €
Sortie Clotat	899,00 €
Sortie Thau	600,00 €
Formation FB1	35,00 €
TOTAL RECETTES	1 569,00 €
DEPENSES	
Facture AURA	1 435,09 €
Débit compte pour compte épargne	10 000,00 €
Carte Brevet	16,00 €
Convivialité GP et BIO	118,63 €
Rbt Journée péda	15,00 €
Rbt trop perçu FB1	290,00 €
TOTAL DEPENSES	11 874,72 €

Résolution n° 6 : Sylvie soumet à l'approbation du CODIR la prise en charge financière par le CODEP01 de la carte ANTEOR de Philippe BOUTINAUD, Formateur PSC.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Ψ CR DES COMMISSIONS

- HANDISUB :

Patricia nous informe que la formation EH1, déclenchée en urgence pour le CSB de Bellegarde, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Pour permettre son organisation, les créneaux de piscine du club ont été partagés, ce qui a nécessité la mobilisation d'une journée complète et de quatre demi-journées. Cette répartition a engendré de nombreux déplacements, entraînant par conséquent des frais importants. Patricia précise que ce type d'organisation ne pourra plus être reconduit à l'avenir. Il sera donc nécessaire de repenser l'organisation de la formation Handisub. À la suite de cette formation, quatre stagiaires ont validé le niveau EH1. De plus, un accompagnant Handisub et un aidant Handisub ont également été validés à cette occasion.

Il est important de noter que le coût de la formation s'élève à 60 euros par personne, et non 40 euros comme mentionné précédemment. Par ailleurs, le nombre de stagiaires est limité à un maximum de six participants par session.

Une session supplémentaire de formation EH1 est en cours de préparation pour cette saison.

Une proposition de calendrier sera communiquée prochainement.

- SECOURISME

- Problème d'adresse mail résolu : nouvelle adresse secourisme01.ffessm@gmail.com
- Depuis Janvier, le RIFAP est accessible à partir de 12 ans.
- FC FPSC (19 octobre) et FC PSE1 avec la FFSS (24 janvier) réalisées par Sylvie.
- Formation PSC/ RIFAP 2026, 2 sessions complètes à 20 stagiaires, sur Chatillon sur Chalaronne / Villars les Dombes du 31/01 au 01/02.
- Formation ANTEOR le 1/03/2026 : 2 inscrits à ce jour
- FC RIFAP le 28 mars : stage CODEP01 et stage pour le « Poulpe » club du 69 (Sylvie)

- TECHNIQUE

- Stage initial MF1 réalisé avec 12 stagiaires 50% Ain/ 50% extérieur, 2 S MF2.
- Poursuite de la Formation GP : théorie en cours,
3 stages pratiques bouclés : 1 mer à « Marseille », 1 calage lac « La coulée douce »,
1 examen lac « la coulée douce » Dépassement du BP de 1200€
- Journées pédagogiques : 22 mars au PMT (8 inscrits/Sylvie), le 31 mai ?
- Annulation du colloque encadrant du 25 janvier

- BIO

- Formation PB1 & PB2 2026 : 9 PB1, 5 PB2 => formation complète
- Week end Marseille 8/9 Novembre Callelongue presque complet.
- Conférence Vincent MARAN reporté au 27 Février 2026 à Bourg en Bresse.
- 4 préparant FB1 pris en charge par Sylvie : 2 de l'Ain, 1 de Haute Savoie, 1 de l'Isère

- TIV

- Gérald a réalisé une session club de recyclage TIV au Maiali le 10 janvier.

- NEV

- Pas de nouvelles de la NEV.

- PHOTO-VIDEO

- Sylvie a mis à jour la formation PPV1 sur VPDIVE.
- Le tarif, repas compris, s'élèvera à 95 euros et se déroulera les 18 & 19 avril et 16 & 17 mai à Nantua, avec des séances préalables en visio (planning sur le site)
- La mairie de Nantua a offert au CODEP01 pour l'occasion la salle de l'Eden gratuitement.

3.5 QUESTIONS DIVERSES

Ψ Prise en charge financière des formateurs bio

A ce jour, les formateurs Bio et des autres filières ont un reste à charge important quand ils assurent des formations pratiques. Ils demandent que les formations leur soient défrayées au même titre que les formateurs de la filière technique.

Les conditions du défraiement doivent être formalisées de façon transparente.

Ex pour la bio : les formateurs défrayés sont ceux qui participent aux journées de théorie ou ont un rôle d'organisation ou de DP.

Résolution n° 7 : Prise en charge financière de tous les formateurs au même titre que les formateurs techniques

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Ψ **Amélioration de la constitution du dossier de subvention CDOS**

Afin de pouvoir prétendre à une subvention CDOS ou AURA, pour chaque action réalisée, éligible ou non par AURA, il est nécessaire de réaliser et d'envoyer les documents ci-dessous.

- De faire émarger les stagiaires dans le cadre des formations théoriques
- De renseigner la pièce Justificative du CDOS : « perfectionnement sportif » ou « Formation cadres sportif... ».
- De réaliser un Compte Rendu d'action avec les justificatifs de dépense dans un délai d'un mois au plus après la fin de la formation.
- Les feuilles d'émargement et pièce justificative sont à envoyer conjointement à la secrétaire, à la trésorière et à la présidente.

Les comptes rendus d'action sont à envoyer à la présidente et la trésorière.

Résolution n° 8 : Validation de la procédure de réalisation et d'envoi des documents CDOS et AURA.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Ψ **Achat d'ouvrages bio pour la CDEBS01**

Pour répondre aux besoins d'ouvrages de biologie nécessaires à l'apprentissage des stagiaires, et après débat, les membres présents décident que les achats de ces livres soient intégrés aux fiches chiffrage d'action de la procédure budgétaire annuelle.

Résolution n° 9 : Validation de la procédure d'achat d'ouvrages de biologie subaquatiques intégrée aux fiches chiffrage d'action du budget prévisionnel.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Fin de la réunion à 21h45

Prochaine réunion
Lundi 23 Février 2025
En présentiel & en visio
de 19h à 21h

La présidente
Sylvie BOULLY



La secrétaire de séance
Cynthia GUYENNOT

